

En présence des deux ministres, un accord a été conclu, concrétisant un projet de formation technique, incluant la construction d'un centre de formation professionnelle et la fourniture de matériel didactique par la Société Sofati de Montréal.

Son Excellence Martin Bongo a adressé à son homologue canadien qui l'a acceptée, une invitation à se rendre en visite officielle au Gabon à une date à déterminer.

Les deux Parties sont convenues de tenir la troisième session de la Commission bilatérale au cours de l'année 1985, en République Gabonaise.